



# Assemblée Générale 2022



29 avril 2022



## Constitution du bureau

- Eric La Bonnardière  
Président du Conseil de surveillance  
Président de séance
- Fabrice Barthélemy et Raphaël Bauer  
Scrutateurs
- Paula de Lucas  
Responsable juridique droit des sociétés  
Secrétaire de séance

## Sont également présents au bureau central:

- Fabrice Barthélemy  
Président du Directoire
- Raphaël Bauer  
Membre du Directoire et Directeur Financier du Groupe
- Didier Michaud-Daniel  
Président du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance

## Les Commissaires aux comptes:

- KPMG SA  
Représenté par Renaud Laggiard et Romain Mercier
- Mazars  
Représenté par Anne-Laure Rousselou



# Agenda

1. Présentation du Groupe
2. Résultats 2021 et 1er trimestre 2022
3. Gouvernance
4. Politique de rémunération
5. Rapports des Commissaires aux comptes
6. Questions
7. Vote des résolutions

# Un leader mondial des revêtements de sol et surfaces sportives

Chiffres 2021

€2.8Mds *chiffre d'affaires*

12,000 *collaborateurs*

Ventes dans plus de  
100 *pays*

1,3 million m<sup>2</sup>  
*de sols vendus chaque jour*



34  
Sites de production

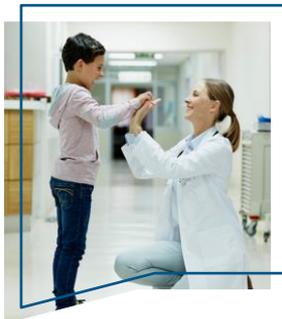
8  
Centres de recyclage

25  
Laboratoires R&D

# Nous fournissons à nos clients des produits adaptés à leurs besoins spécifiques



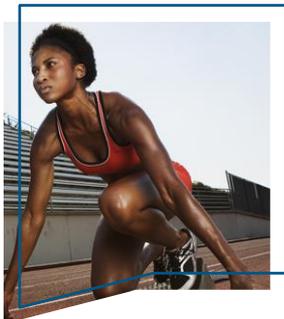
BUREAUX



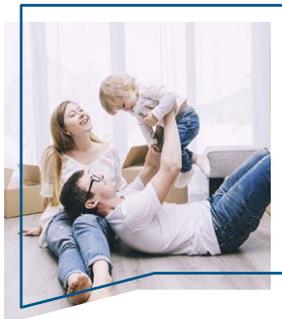
SANTÉ ET SOINS AUX  
PERSONNES ÂGÉES



ÉDUCATION



SPORT



RESIDENTIEL

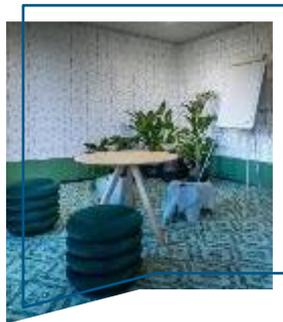


HÔTELLERIE

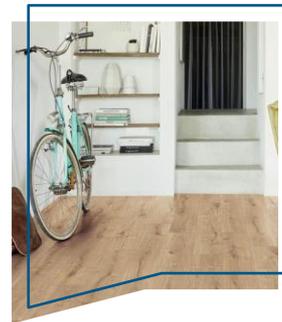
# Nous offrons une large gamme de produits innovants



VINYLE &  
LINOLEUM



MOQUETTE



PARQUET & STRATIFIÉ



ACCESSOIRES &  
CAOUTCHOUC

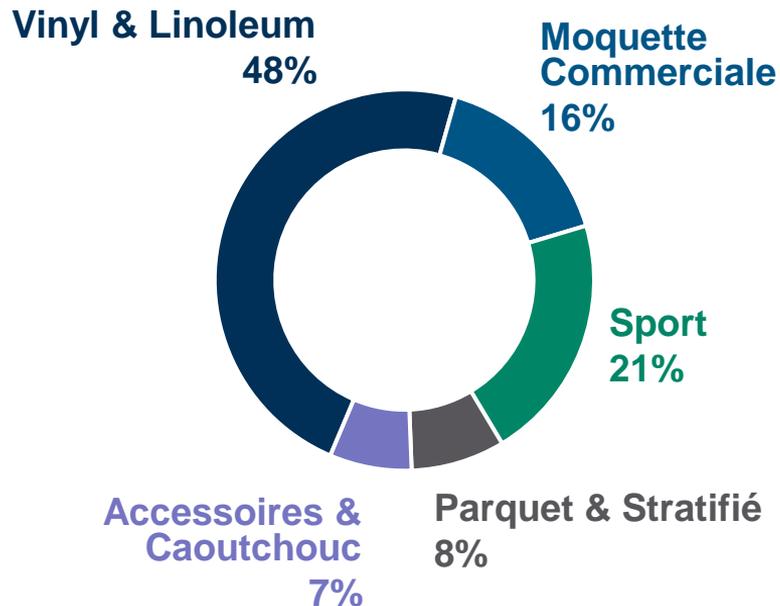


SURFACES SPORTIVES  
INTÉRIEURES & EXTÉRIEURES

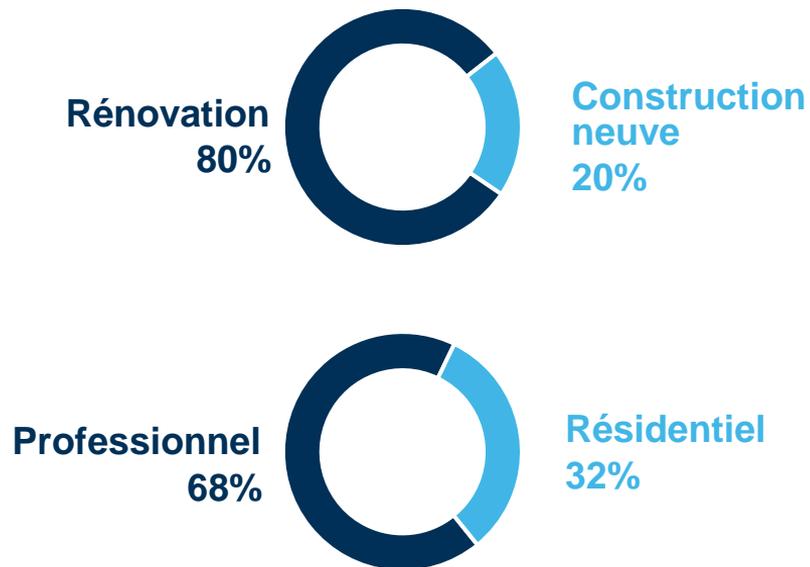
# Un portefeuille de produits complet

en % du chiffre d'affaires de 2021

## Ventes par catégories de produits



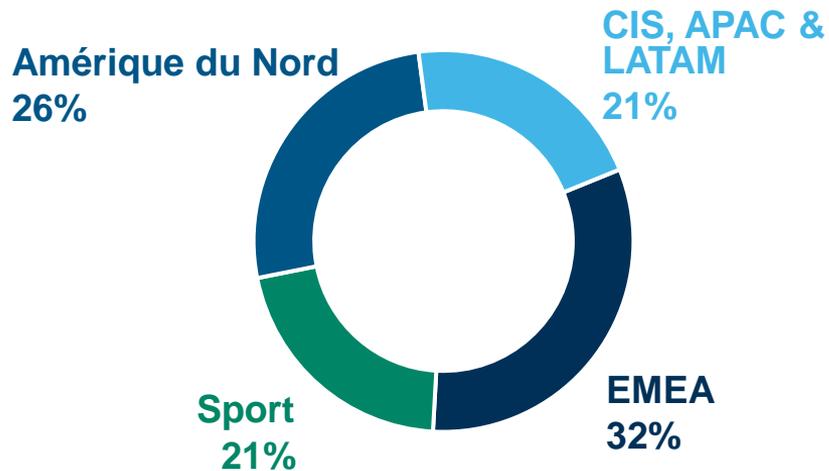
## Ventes par marchés finaux



# Un Groupe mondial

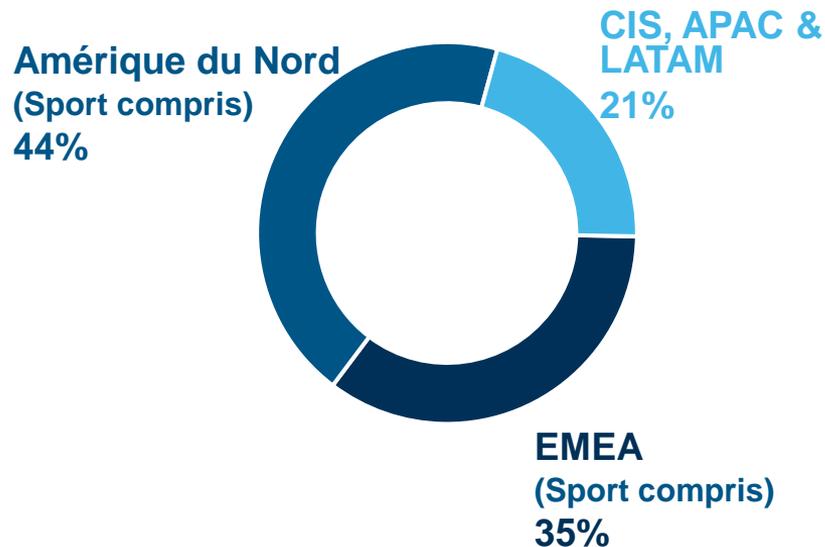
en % du chiffre d'affaires de 2021

## Chiffre d'affaires net par secteur d'activité



*83% in North America  
17% in EMEA*

## Chiffre d'affaires net par zone géographique



# Projets réalisés récemment

## Santé & Maisons de retraite

Shriners Children - Hospital, Boston, US  
Vinyl, IQ Natural



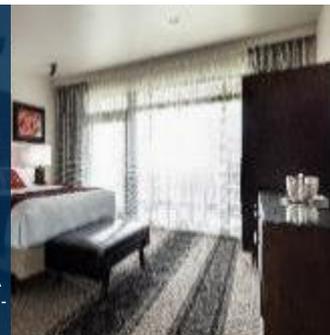
## Education

Snowflake Kindergarten Fužine, Croatia  
Linoleum - VENETO xf<sup>2</sup>™, ETRUSCO xf<sup>2</sup>™



## Hôtellerie

7 Cedars Casino Sequim, WA, USA  
Carpet - Custom Tufted Broadloom - 4,400 m<sup>2</sup>



## Bureaux

Pernod Ricard HQ Paris, France  
Carpet, LVT, Stairs solutions – 13,000 m<sup>2</sup>



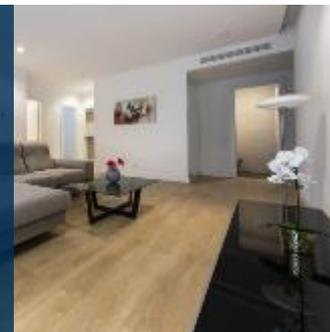
## Sport

Channel Islands high school, USA  
Beynon - BSS 300 system - 8-lane track  
FieldTurf - CORE and CoolPlay system - 7,400 m<sup>2</sup>



## Résidentiel

Residence 5, Bucharest, Romania  
Wood - Salsa collection  
Laminate – Navigator & Gallery collections  
12,000 m<sup>2</sup>



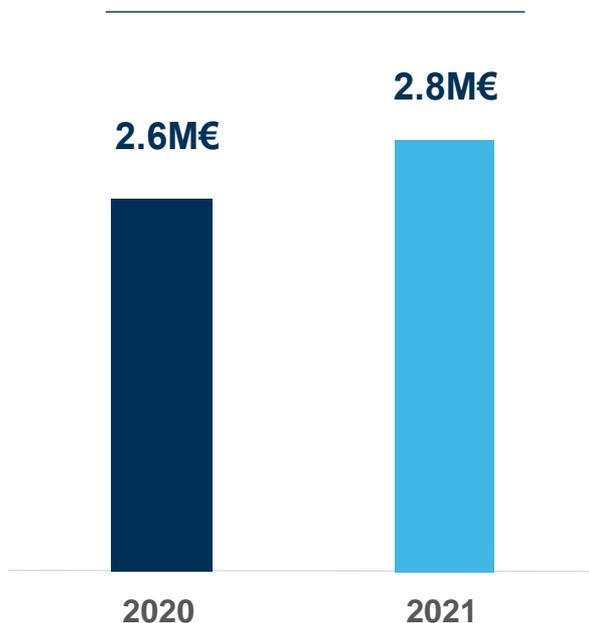


# Résultats annuels 2021 & T1 2022

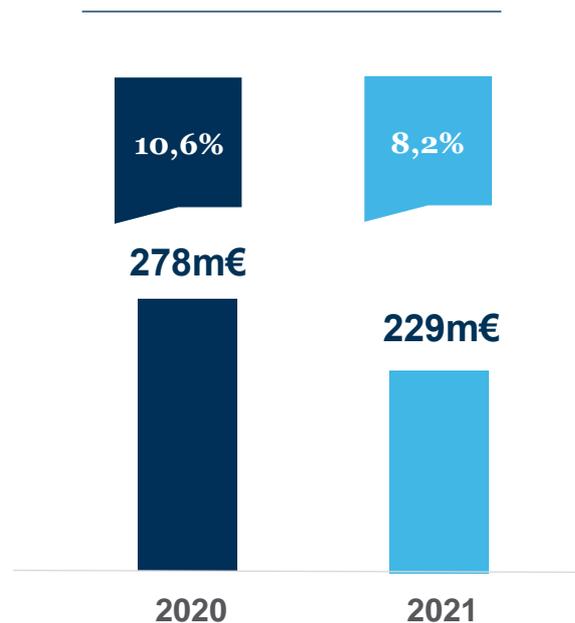
Raphaël Bauer  
Directeur Financier

# 2021 Chiffre d'affaires et EBITDA Ajusté

Chiffre d'affaires: +6,0% vs. 2020



EBITDA Ajusté<sup>(1)</sup> et marge



(1) EBITDA Ajusté : exclut notamment les les coûts de restructuration et des plans d'actions gratuites

# 2021 Variation organique des ventes

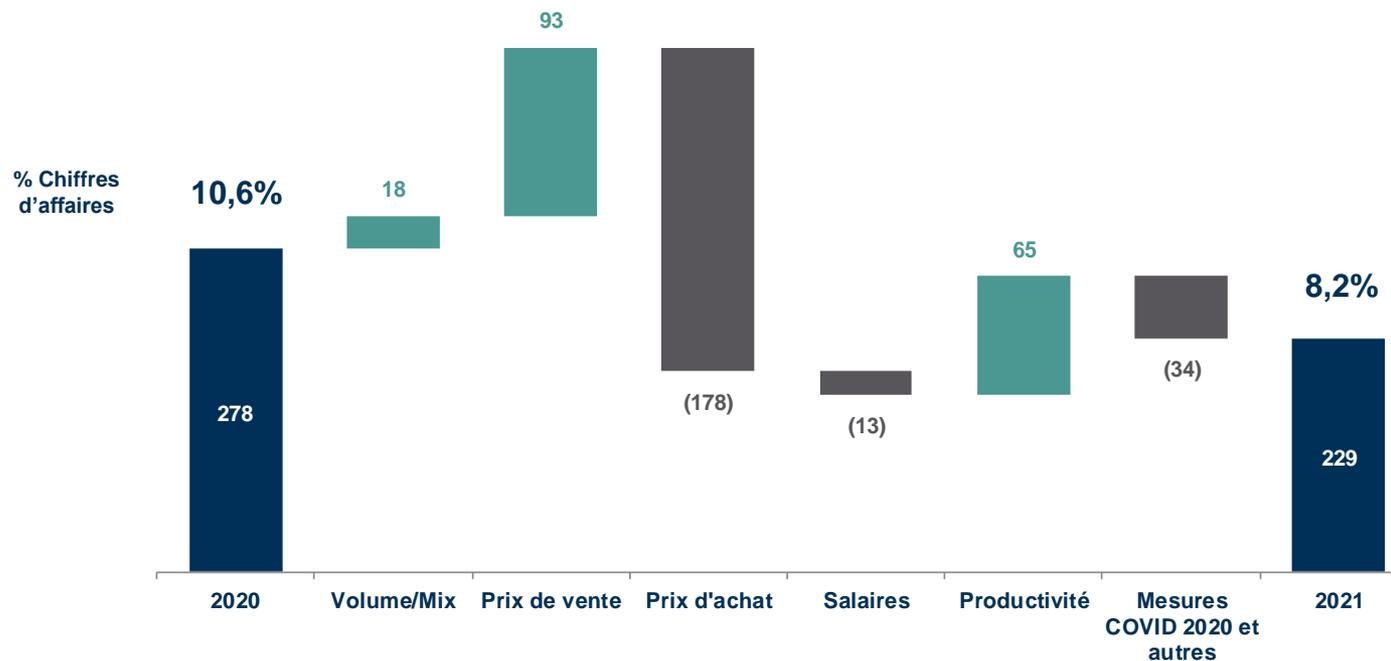
Volume et prix de vente<sup>(1)</sup>

	vs. 2020	vs. 2019
EMEA	+7%	-2%
North America	+8%	-7%
CEI, APAC & LATAM	+15%	+13%
Sports	+3%	-9%
<b>Total Groupe</b>	<b>+8%</b>	<b>-2%</b>

(1) Incluant les hausses de prix dans la CEI

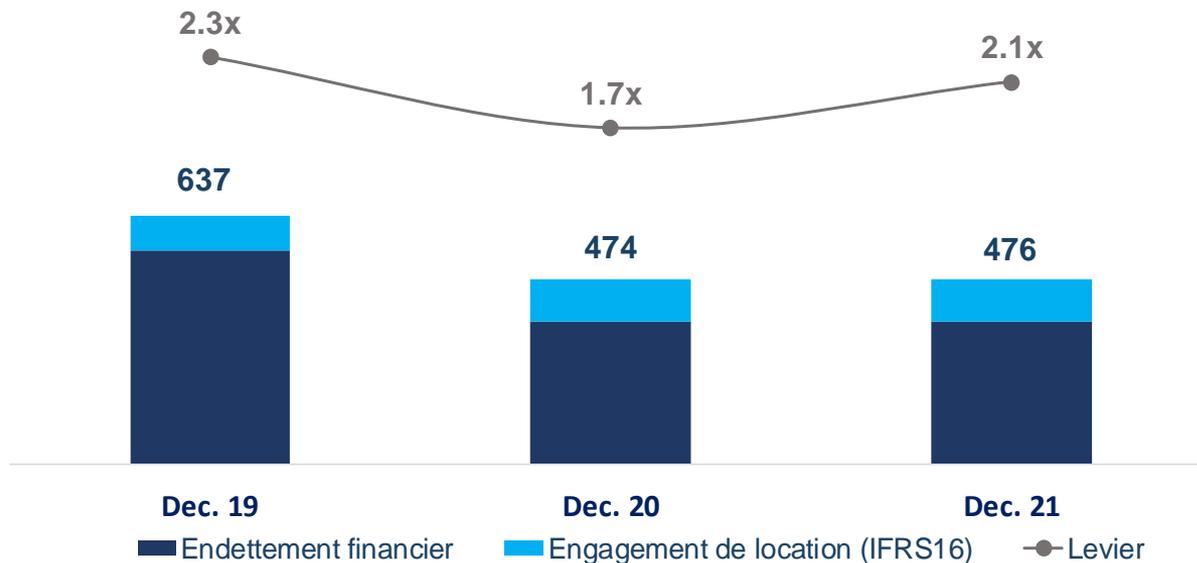
# Evolution de l'EBITDA Ajusté 2020 - 2021

En millions d'euros



# Endettement financier net

Levier = Endettement net / EBITDA Ajusté



# T1 2022 – Activité et Perspectives

## **Chiffre d'affaires en forte croissance de +22,5% par rapport au T1 2021**

- Volumes soutenus (+6.4%) tirés par l'Amérique du Nord et le Sport, en légère décroissance en EMEA et en CEI
- Renforcement des hausses de prix de vente:
  - +15% atteints en mars (vs. mars 2021)
  - +13% en moyenne sur T1 2022
  - Compensent 95% de l'inflation des coûts d'achats au Q1

## **Conflit entre la Russie et l'Ukraine (~10% des ventes totales du groupe en 2021)**

- Peu d'effets sur les résultats T1 – Activité en Russie en retrait modéré et hausses de prix de vente pour compenser la faiblesse de la devise
- Ralentissement d'activité plus net attendu au T2 et pour le reste de l'année

## **Poursuite de l'inflation des matières premières et de l'énergie – Impact annuel estimé à 250m€**

- Hausses de prix de vente supplémentaires annoncées visant à neutraliser l'inflation en 2022



# Gouvernance

Eric La Bonnardière

Président du Conseil de  
surveillance

# Composition du Conseil de surveillance au 31 décembre 2021



**Éric La Bonnardière**  
Président  
Membre depuis 2015

**Didier Deconinck**  
Vice-Président  
Membre depuis 2001

**Nicolas Deconinck**  
Membre depuis 2015

**Julien Deconinck**  
Membre depuis 2014

**Agnès Touraine**  
Membre depuis 2016

**Didier Michaud-Daniel**  
Membre\* depuis 2019



**Françoise Leroy**  
Membre\* depuis 2013

**Sabine Roux de Bézieux**  
Membre\* depuis 2017

**Véronique Laury**  
Membre depuis 2021

**Florent Jannier**  
Membre\*\* depuis 2021

**Caroline Tith**  
Membre\*\* depuis 2021



**Bernard-André Deconinck**  
Censeur

**Josselin de Roquemaurel**  
Censeur

**Comité d'audit, des risques et de la compliance :**  
- Françoise Leroy (Présidente)  
- Sabine Roux de Bézieux\*  
- Julien Deconinck

**Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance :**  
- Françoise Leroy (Présidente)\*  
- Agnès Touraine  
- Didier Michaud-Daniel\*

**Comité RSE :**  
- Sabine Roux de Bézieux\* (Présidente)  
- Véronique Laury  
- Nicolas Deconinck

\* Membre indépendant

\*\* Désigné représentant des salariés au sein du Conseil de surveillance par le comité social et économique de Tarkett (CSE).

1/3 des membres indépendants

44% de femmes (hors membres représentant les salariés et censeurs)

# Activité du Conseil de surveillance

8  
réunions

97%  
d'assiduité

## Thèmes Clés en 2021

- Informations financières 2021
- Suivi de la situation du Groupe dans le contexte lié à la pandémie de Covid-19
- Avis sur l'offre publique d'achat simplifiée
- Autorisation de nouvelles conventions réglementées
- Revue du plan d'affaires 2021-2026
- Gouvernance

# Composition et activités du Comité d'audit, des risques et de la conformité

## Composition du Comité d'audit, des risques et de la conformité

Membre	Rôle	Indépendance
Françoise Leroy	Présidente	✓
Julien Deconinck	Membre	
Sabine Roux de Bézieux	Membre	✓

6  
réunions

100%  
Assiduité

## Thèmes Clés en 2021

- Informations financières
- Gestion des risques et de la conformité
- Revue de la charte d'audit portant sur les services autres que la certification des comptes

# Composition et activités du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance

## Composition du Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance

Membre	Rôle	Indépendance
Didier Michaud-Daniel	Président	√
Françoise Leroy	Membre	√
Agnès Touraine	Membre	



## Thèmes Clés en 2021

- Revue des mandats des membres du Conseil et examen des profils des membres dont le mandat arrive à échéance
- Evaluation annuelle de l'indépendance du Conseil et examen de la diversité
- Rémunération des dirigeants

# Composition et activités du Comité RSE

## Composition du Comité RSE

Membre	Rôle	Indépendance
Sabine Roux de Bézieux	Présidente	√
Nicolas Deconinck	Membre	
Véronique Laury	Membre	

2  
réunions

100%  
Assiduité

## Thèmes Clés en 2021

- Principaux risques environnementaux (identification et gestion des risques)
- Empreinte carbone et économie circulaire
- Revue de la déclaration de performance extra-financière

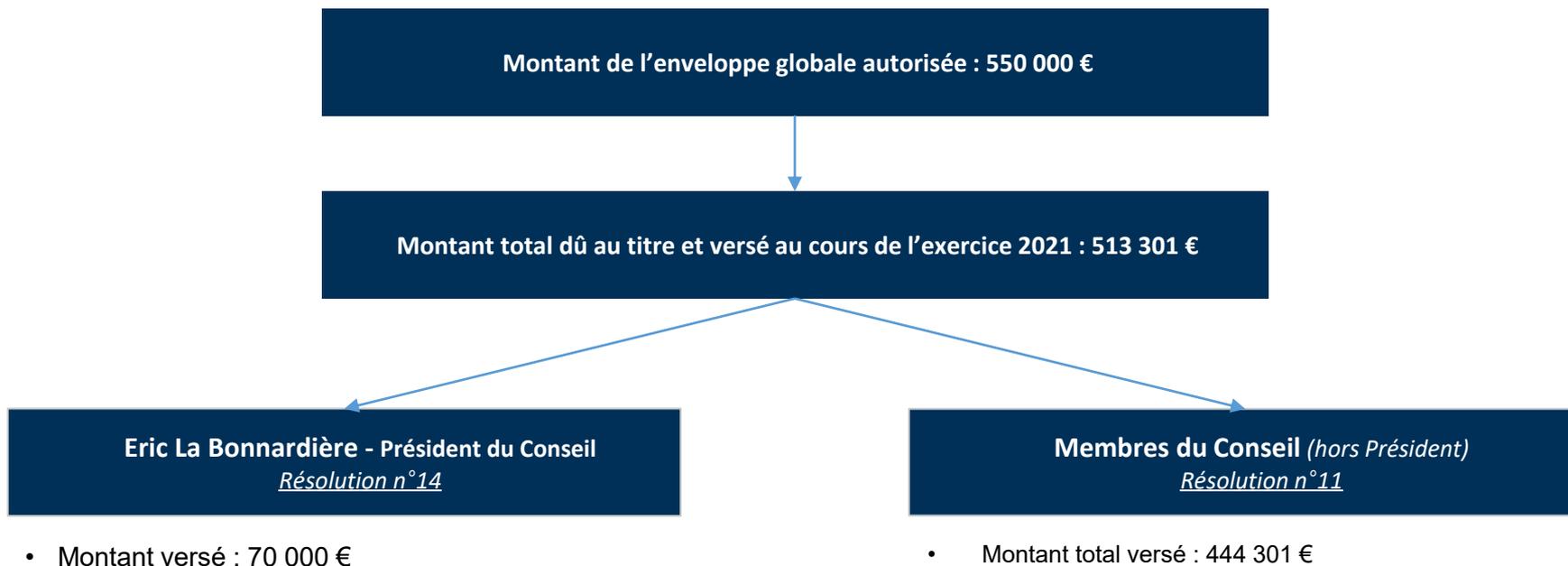
# Politique de rémunération

**Didier Michaud-Daniel**

Président du Comité  
des nominations,  
des rémunérations  
et de la gouvernance

# Rémunération 2021 des membres du Conseil de surveillance et de son Président

(vote « ex post » – résolutions n°11 et n°14)



Cette répartition est conforme à la politique de rémunération du Conseil approuvée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2021

# Politique de rémunération 2022 du Président du Conseil et de ses membres

(vote « ex ante » – résolutions n°17 et n°18)

**Pas de modification de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance et de ses membres pour l'exercice 2022 :**

- Enveloppe globale: 550 000 €
- Mêmes modalités de répartition de la rémunération entre les membres
- Les membres représentant les salariés et les censeurs ne perçoivent pas de rémunération dans le cadre de leurs mandats

Politique de répartition	
<b>Conseil de surveillance</b>	
Membre du Conseil de surveillance	35 000 €
Président du Conseil de surveillance	35 000 €
Vice-Président du Conseil de surveillance	10 000 €
<i>Pénalité en cas d'absence à une réunion du Conseil de surveillance</i>	<i>3 000 €</i>
<b>Comités du Conseil</b>	
Membre de Comité spécialisé (hors Comité RSE)	7 000 €
Président de Comité spécialisé (hors Comité RSE)	15 000 €
Membre du Comité RSE	2 000 €
Président du Comité RSE	5 000 €
<i>Pénalité en cas d'absence à une réunion d'un Comité spécialisé</i>	<i>1 000 €</i>
Solde à répartir entre les membres de Comités ad-hoc non permanents selon l'assiduité et le nombre de réunions	

Politique de rémunération  
du Président du Conseil  
(*Résolution n° 17*)

# Rémunération 2021 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n°12)

Éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Montant soumis au vote (en €)	Commentaires				
<b>Rémunération fixe</b>	575 000	Montant dû attribué (brut avant impôt), inchangé depuis 2019				
<b>Rémunération variable annuelle</b>	375 251	Rémunération calculée sur la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, non encore versée.				
		<b>Critère</b>	<b>Minimum</b>	<b>objectif cible</b>	<b>maximum</b>	<b>niveau de réalisation (base 100)</b>
		EBITDA	0	40%	80%	48%
		OCF	0	30%	60%	64%
		critères individuels	0	30%	30%	90%
Pour rappel, la rémunération variable annuelle attribuée au titre de l'exercice 2020, et versée au cours de l'exercice 2021 après l'Assemblée Générale du 30 avril 2021, s'élevait à 699 430 euros.						
<b>Actions de performance</b>	0	Aucune action de performance Tarkett n'a été attribuée au cours de l'exercice 2021. La Société n'attribue pas d'options d'actions. Le Président du Directoire a bénéficié en 2021 d'une attribution exceptionnelle d'actions ordinaires et d'actions de Préférence de Tarkett Participation pour une valorisation totale de 2 536 400 euros. Cette attribution exceptionnelle, contre un investissement du Président du Directoire en actions ordinaires de Tarkett Participation a eu lieu dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée de Tarkett Participation. Ces actions sont soumises à une acquisition progressive pendant 4 ans et à une condition de présence.				
<b>Valorisation des avantages de toute nature</b>	2 559	Véhicule de fonction				
<b>Indemnité de départ</b>	0	L'indemnité de départ, en cas de départ contraint des fonctions de mandataire social et la condition de performance pour le calcul de cette indemnité ont été inchangées en 2021.				
<b>Indemnité de non-concurrence</b>	0	Les modalités de l'indemnité de non-concurrence ont été inchangées en 2021				
<b>Régime de retraite supplémentaire</b>	0	Aucun régime de retraite supplémentaire en 2021				

# Rémunération 2021 de Raphaël Bauer – Membre du Directoire

(vote « ex-post » – résolution n°13)

Il est rappelé que Raphaël Bauer ne perçoit pas de rémunération au titre de son mandat de Membre du Directoire. Les éléments communiqués sont ceux prévus par son contrat de travail au titre de ses fonctions en qualité de Directeur Financier du Groupe

Éléments de la rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Montant soumis au vote (en €)	Commentaires				
Rémunération fixe	245 000	Montant dû et attribué (brut avant impôt), inchangé depuis 2020				
Rémunération variable annuelle	79 945	Rémunération calculée sur la période du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.				
		<b>Critère</b>	<b>Minimum</b>	<b>objectif cible</b>	<b>maximum</b>	<b>niveau de réalisation (base 100)</b>
		EBITDA	0	40%	80%	48%
		OCF	0	30%	60%	64%
		critères individuels	0	30%	30%	90%
		La rémunération variable annuelle attribuée au titre de l'exercice 2020 et versée au cours de l'exercice 2021 s'élevait à 116 267 euros.				
Rémunération exceptionnelle	60 000	Versement d'une prime en août 2021, validée par le Conseil de Surveillance en remerciement de sa contribution exceptionnelle au projet de changement de structure capitalistique et de refinancement du Groupe				
Actions de performance	0	Aucune action de performance Tarkett n'a été attribuée au cours de l'exercice 2021. La Société n'attribue pas d'options d'actions. Le membre du Directoire a bénéficié en 2021 d'une attribution exceptionnelle d'actions ordinaires et d'actions de Préférence de Tarkett Participation pour une valorisation totale de 527 280 euros. Cette attribution exceptionnelle, contre un investissement du Membre du Directoire en actions ordinaires de Tarkett Participation a eu lieu dans le cadre de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée de Tarkett Participation. Ces actions sont soumises à une acquisition progressive pendant 4 ans et à une condition de présence.				
Valorisation des avantages de toute nature	3 716	Véhicule de fonction				
Indemnité de départ	0					
Indemnité de non-concurrence	0					
Régime de retraite supplémentaire	0	Aucun régime de retraite supplémentaire en 2021				

# Politique de rémunération 2022 de Fabrice Barthélemy – Président du Directoire

(vote « ex ante » 2021 - résolution n°15)

Les modifications proposées en 2022 sont indiquées en bleu ci-dessous. Tous les autres éléments de la politique de rémunération du Président du Directoire restent inchangés

Rémunération annuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Part Fixe</b> : Afin de tenir compte des données du marché, il est proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2022, une rémunération fixe s'élevant à 700 000 euros brut par an (contre 575 000 euros, rémunération inchangée depuis sa nomination en janvier 2019) effective rétroactivement au 1er janvier 2022</li><li>• <b>Part Variable Annuelle</b> : 100 % de la rémunération fixe, plafonnée à 170 % en cas de surperformance</li></ul>
Variable long terme (LTI)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'attribution de LTIP en actions de Performance de Tarkett pour le Président du Directoire en 2022</li></ul>
Autres avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Indemnités de départ contraint</b>: inchangé, sauf si le taux de performance était inférieur à 50%. Dans ce cas l'indemnité sera due à 50%. Ce minimum de 50%, sauf cas de faute grave ou lourde, a été proposé par le Conseil de Surveillance de Tarkett dans le contexte d'incertitudes lourdes pesant sur l'économie globale et ayant des répercussions directes sur la réalisation des objectifs annuels, et s'appliquerait pour tout départ contraint à compter du 1er janvier 2022.</li><li>• <b>Engagement de non-concurrence</b></li><li>• <b>Retraite supplémentaire à prestations définies</b> régie par l'article L137-11-2 du Code de la sécurité sociale à compter de 2022, avec un pourcentage de rémunération sous forme de rente à hauteur de 1% de la rémunération fixe et variable et soumise à une condition de performance fixée par le Conseil de surveillance sur proposition du Comité des nomination, de la rémunération et de la Gouvernance.</li><li>• <b>Cotisations à une assurance chômage pour les mandataires sociaux</b></li><li>• <b>Mutuelle et prévoyance</b> (régime collectif applicable aux salariés de la Société)</li><li>• <b>véhicule de fonction</b></li></ul>

# Politique de rémunération 2022 de Raphaël Bauer – Membre du Directoire

(vote « ex ante » 2022 - résolution n°16)

A noter que les éléments rémunération ci-dessous sont perçus par Raphaël Bauer à raison de son contrat de travail en tant que Directeur Financier Groupe. Il ne perçoit pas de rémunération dans le cadre de son mandat social.

Les modifications proposées en 2022 sont indiquées en bleu ci-dessous.

Rémunération annuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Part Fixe:</b> 260 000 euros brut par an. Une augmentation de 6,1% par rapport à la rémunération fixe de 2021 est proposée afin de poursuivre l'alignement par rapport au marché de postes de directeurs financiers de sociétés comparables</li><li>• <b>Part Variable Annuelle :</b> 50 % de la rémunération fixe, plafonnée à 85 % en cas de surperformance</li></ul>
Variable long terme (LTI)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'attribution de LTIP en actions de Performance de Tarkett pour le Membre du Directoire en 2022</li></ul>
Autres avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Engagement de non concurrence</b> (2 ans)</li><li>• <b>Retraite supplémentaire à cotisations définies</b> de type Plan Epargne Retraite Obligatoire (PERO) à compter de 2022 avec des cotisations employeur et des cotisations salariales</li><li>• <b>Mutuelle et prévoyance</b> (régime collectif applicable aux salaires de la Société)</li><li>• <b>Véhicule de fonction</b></li></ul>



# Rapports des Commissaires aux comptes

Mazars  
Anne-Laure Rousselou

# Liste des différents rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale

---

- Rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021
- Rapport sur les comptes annuels au 31 décembre 2021
- Rapport sur les conventions réglementées
- Rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes

# Questions des actionnaires



# Vote des résolutions

# 1<sup>ère</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021

- Résultat net : une perte nette comptable de 52 760 098,37 euros

# 2<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021

- Résultat net part du Groupe de 15,1 millions d'euros

# 3<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Affectation du résultat de l'exercice 2021

- Intégralement affecté au report à nouveau le portant ainsi à 742 884 313,29 euros

# 4<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la convention réglementée résultant de la conclusion de la convention de prêt intragroupe**

- Information détaillée dans la section 2.9.2 du Document d'enregistrement universel 2021
- Information reprise dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées disponible dans la section 8.7 du Document d'enregistrement universel

# 5<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la convention réglementée résultant à l'adhésion à l'acte d'adhésion à une convention de crédit de droit anglais**

- Information détaillée dans la section 2.9.2 du Document d'enregistrement universel 2021
- Information reprise dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées disponible dans la section 8.7 du Document d'enregistrement universel

# 6<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la convention réglementée résultant à l'adhésion à l'acte d'adhésion à une convention de subordination de droit anglais**

- Information détaillée dans la section 2.9.2 du Document d'enregistrement universel 2021
- Information reprise dans le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées disponible dans la section 8.7 du Document d'enregistrement universel

# 7<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Renouvellement du mandat d'Eric La Bonnardière en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans**

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, il continuera à assurer la présidence du Conseil de surveillance

# 8<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Renouvellement du mandat de Didier Deconinck en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, il continuera à assurer la vice-présidence du Conseil de surveillance

# 9<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Renouvellement du mandat de Julien Deconinck en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025
- Si le renouvellement est approuvé par l'Assemblée Générale, il continuera à siéger au Comité d'audit, des risques et de la conformité.

# 10<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Renouvellement du mandat de Bernard-André Deconinck en qualité de censeur du Conseil de surveillance pour une nouvelle durée de quatre ans**

- Fin du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025

# 11<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 12<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Fabrice Barthélemy, Président du Directoire**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 13<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Raphaël Bauer, membre du Directoire**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 14<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Eric La Bonnardière, Président du Conseil de surveillance**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 15<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire pour l'exercice 2022**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 16<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la politique de rémunération du membre du Directoire pour l'exercice 2022**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 17<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil de surveillance pour l'exercice 2022**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 18<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## **Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice 2022**

- Information détaillée dans la section 2.6 du Document d'enregistrement universel 2021 et dans la présentation du Président du Comité des nominations, de la rémunération et de la gouvernance

# 19<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

- Objectif principal : couvrir les plans d'attribution gratuites d'actions
- Prix maximum d'achat : 30 euros par action
- Limite : fixée à 10% du capital social
- Montant global affecté au programme maximum : 50 000 000 euros
- Hors période d'offre publique
- Validité de l'autorisation : 18 mois
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2021

# 20<sup>ème</sup> résolution

A caractère extraordinaire

## **Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/certains mandataires sociaux ou des sociétés liées**

- L'attribution d'actions sera soumise à des conditions de performance
- Limite : fixée à 1% du capital social au 29 avril 2022
- Le Directoire fixera la période d'acquisition et le cas échéant, la période de conservation
- Attribution en faveur du Directoire : ne pourra pas représenter plus de 30% des actions visées par l'autorisation et seront soumises à une condition de performance
- Validité de l'autorisation : à compter du 29 avril 2022 et ce jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2022

# 21<sup>ème</sup> résolution

A caractère ordinaire

## Pouvoirs en vue des formalités

- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales consécutives aux décisions de l'Assemblée Générale



## Clôture de l'Assemblée

A photograph of a child's bedroom. In the center, a young girl with long brown hair is lying on her stomach on a light-colored wooden floor, focused on drawing on a piece of paper with a blue pen. To her right is a white metal crib with a blue and green patterned blanket and several colorful pillows. Further right is a wicker chair with a white stuffed rabbit sitting on it. In the foreground, there are several colorful toy blocks (blue, pink, orange, grey) scattered on the floor. The room has light blue walls, a window with a large grey elephant stuffed animal on the sill, and a white radiator. A blue semi-transparent text box is overlaid on the left side of the image.

Assemblée  
Générale  
2022

Merci pour  
votre attention.